# Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*

En 1791, lorsqu'Olympe de Gouges publie la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, après plusieurs textes engagés, elle souhaite faire résonner ses revendications féministes autour de trois axes :

- donner la parole aux femmes,
- rendre leur place aux femmes,
- et changer les femmes.

Olympe de Gouges cherche à donner la parole aux femmes. Le titre de son ouvrage fait écho à la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789* ; pourtant, le texte est dédié à la reine Marie-Antoinette. Cela manifeste moins un souci de réconciliation nationale qu'une stratégie politique, visant à solliciter le soutien d'une femme puissante pour aider l'ensemble des femmes. Il s'agit de prendre la parole pour la redistribuer aux « femmes, mères, filles, sœurs et citoyennes » afin que chacune s'engage, selon ses termes, « sous les étendards de la philosophie ».

L'appel à la sororité vise à rendre collectivement leur place aux femmes car « la femme naît libre et de-meure égale à l'homme en droits ». Il lui faut donc franchir « les bornes que la tyrannie perpétuelle de l'homme lui oppose, par les lois de la nature et de la raison ». À l'égalité entre citoyens, revendiquée en 1789, Olympe de Gouges veut ajouter l'égalité entre citoyennes et citoyens. À la révolution contre la monarchie doit répondre la révolte contre le patriarcat. Ce serait naturel et raisonnable : les femmes étant soumises aux mêmes lois que les hommes, ne doivent-elles pas disposer des mêmes libertés ?

À cette fin, Olympe de Gouges veut changer les femmes. Elle a conscience que l'égalité entre les genres ne peut se conquérir qu'à une double condition. D'une part, il convient de modifier l'image que la société a des femmes et que les femmes ont d'elles-mêmes à force de stéréotypes et de chosification. D'autre part, la place des femmes ne pourra évoluer fondamentalement que grâce à l'éducation, seule arme susceptible de faire d'elles des êtres libres en pensées et dans les actes.

En conclusion, Olympe de Gouges appelle à une triple révolution féministe. Les femmes doivent :

- prendre conscience que leur statut d'infériorité n'est nullement naturel ;
- s'imposer dans le débat public ;
- et assurer leur liberté en s'instruisant et en philosophant.

Plus de deux siècles plus tard, la révolte, les convictions et le projet d'Olympe de Gouges n'ont rien perdu de leur acuité.

© 2000-2025, Miscellane